

Données probantes relatives aux transferts monétaires et aux marchés EAH dans les situations d'urgence

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS



WASH Cluster
Water Sanitation Hygiene



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC



NORWEGIAN
CAPACITY

CASHCAP



Auteurs

Principaux auteurs : Jean Christophe Barbiche et Olivia Collins

Coordinateurs : Franck Bouvet et Dana Truhlarova Cristescu

Citation

Cluster mondial sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène,
*Données probantes relatives aux transferts monétaires et
aux marchés EAH dans les situations d'urgence*, UNICEF,
Genève 2020.

Crédits photo

© UNICEF/UNI240624/Tesfaye (couverture)

© UNICEF/UN0372916/Naftalin (page iv)

© UNICEF/UNI310461/Romenzi (page viii)

© UNICEF/UN0403019/AI-Issa (page 16)

© UNICEF/UN0375214/ (page 17)

© UNICEF/UN0353556/Ijazah (quatrième de couverture)

Cette publication a bénéficié du soutien de l'accord de coopération SM 190105, financé par l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), et de l'accord de coopération SM 200836, financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse. Nous souhaitons remercier la DANIDA et la DDC pour leurs généreuses contributions au Cluster mondial sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Le contenu de cette publication relève uniquement de la responsabilité des auteurs et des contributeurs et ne représente pas nécessairement les opinions officielles et de la DANIDA et la DDC.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	v
GLOSSAIRE	vi
INTRODUCTION	1
CADRE DE CAUSALITÉ DE LA MBP POUR L'EAH	3
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	4
CONCLUSIONS SUR LA MBP POUR LES PRATIQUES EAH	6
Avantages de l'utilisation de la MBP pour l'EAH dans les contextes humanitaires	6
Rôle des modalités de soutien au marché et de TM pour l'élaboration d'activités liées à l'EAH de qualité pendant les situations d'urgence.....	6
Facteurs ou environnements favorables à la mise en œuvre de modalités basées sur le marché de l'EAH	8
Risques et limites du recours aux modalités basées sur le marché dans les situations d'urgence	9
CONCLUSIONS RELATIVES AUX DONNÉES PROBANTES SUR LA MBP POUR L'EAH .	10
Données probantes émergentes	10
Lacunes dans les pratiques et les données probantes	11
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	14
Recommandation 1 : produire de nouvelles connaissances basées sur des données probantes	15
Recommandation 2 : renforcer les capacités en matière de MBP dans le secteur de l'EAH.....	15
Recommandation 3 : soutenir l'inclusion d'approches sensibles au marché dans les réponses opérationnelles liées à l'EAH	15
LISTE DES ANNEXES	16



WASH Cluster
Water Sanitation Hygiene

Données probantes relatives aux transferts monétaires et aux marchés EAH dans les situations d'urgence
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

REMERCIEMENTS

Cette étude est le résultat d'un travail mené par le Groupe de travail technique (TWiG) dédié aux marchés du Cluster mondial sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) (Global Wash Cluster, GWC, acronyme anglais). Ce travail a été rendu possible grâce au soutien financier du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse et de l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA).

Les recherches et la rédaction de ce rapport ont été réalisées par Jean Christophe Barbiche (consultant EAH) et Olivia Collins (consultante en transferts monétaires), sous la direction et la supervision de Dana Truhlarova Cristescu (conseillère en transferts monétaires de CashCap pour les clusters dirigés par l'UNICEF) et de Franck Bouvet (coordinateur adjoint du GWC).

Merci à tous les membres du TWiG dédié aux marchés du GWC ayant participé à cette étude depuis le début, et ayant accordé un peu de leur temps précieux pour relire attentivement le rapport

final. Le TWiG comprend actuellement des membres de : Action contre la Faim (ACF), British Red Cross, Cash Learning Partnership (CaLP), CARE, Croix-Rouge Française, Catholic Relief Services (CRS), German WASH Network, Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Norwegian Church Aid (NCA), Norwegian Refugee Council (NRC), Oxfam International, Relief International (RI), Save the Children, Solidarités International, UNICEF et World Vision International (WVI).

Un grand merci tout particulier est adressé à Pierluigi Sinibaldi (Save the Children), Alexandra Kappeler (CICR), Eyasu Gebeto (WVI), Giulio Andrea Franco (UNICEF), Sunny Guidotti (UNICEF), Alice Golay (CaLP), Julien Eyrard (ACF), Jennifer Weatherall (CRS), Jennifer Lamb (CRS) et Parvin Ngala (Oxfam) pour leurs apports et leur relecture de cette étude. Les opinions exprimées ici sont toutefois celles des auteurs, et toute erreur éventuelle relève de la responsabilité de ces derniers.

GLOSSAIRE

- **Activités complémentaires à l'EAH** : ce terme fait référence aux programmes combinant différentes modalités d'interventions et/ou activités pour atteindre les objectifs en matière d'EAH. Ces programmes peuvent être mis en œuvre par une ou plusieurs organisations travaillant en collaboration. Ce type d'intervention permet d'identifier des combinaisons d'activités efficaces pour répondre aux besoins et atteindre les objectifs du programme. Dans l'idéal, ces activités complémentaires sont facilitées par une approche coordonnée et multisectorielle de l'analyse des besoins et de la conception des programmes (CaLP).
- **Biens et services liés à l'EAH** : tous les biens et services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène étant généralement nécessaires dans les contextes humanitaires. Cela inclut l'eau, le savon, les conteneurs de collecte et de stockage de l'eau, les services de traitement de l'eau potable, les matériaux de construction de latrines, les services de vidange des latrines, etc. (CaLP).
- **Fléchage** : façon de concevoir un programme afin d'influencer la façon dont les bénéficiaires utilisent l'aide reçue. Par exemple, cela peut consister en des messages de sensibilisation transmis aux bénéficiaires, parfois combinés à des activités complémentaires (CaLP).
- **Intervention basée sur le marché (MBP, de l'anglais « market-based programming »)** : également appelée « approche basée sur les marchés », se réfère à des projets conçus pour être mis en œuvre à travers les marchés locaux ou les soutenir. Ce terme recouvre tous les types d'engagement avec les marchés locaux, allant des actions qui apportent un appui immédiat aux bénéficiaires, aux activités qui renforcent proactivement les systèmes de marchés locaux ou les marchés (CaLP).
- **Interventions pour l'assainissement en situation d'urgence** : dans cette étude, il s'agit des interventions visant à fournir, restaurer ou améliorer les services d'assainissement dans les situations d'urgence, à travers la construction ou la réparation d'infrastructures dédiées au confinement des excréments humains (comme des latrines, toilettes, fosses septiques, etc.), la mise à disposition d'infrastructures et de services dédiés à la gestion des excréments humains (vidange de la fosse des latrines, étangs de stabilisation des boues, systèmes d'égouts, installations de traitement des eaux usées, etc.), ainsi que la prestation de services de collecte, de recyclage et d'élimination des déchets solides.
- **Interventions pour l'eau en situation d'urgence** : dans cette étude, il s'agit de deux grands groupes d'interventions mises en œuvre dans les situations d'urgence : 1) les interventions d'approvisionnement en eau, qui visent à fournir de l'eau ou à améliorer l'approvisionnement existant, que ce soit de l'eau potable ou de l'eau destinée à un usage domestique, et 2) les interventions en traitement de l'eau à domicile (TED), qui visent à améliorer la qualité et l'utilisation de l'eau en faisant la promotion du traitement de l'eau à domicile (chlore, filtres, ébullition, etc.) auprès des bénéficiaires. Les interventions TED sont souvent appelées des interventions « au point d'utilisation ».
- **Interventions de soutien au marché de l'EAH** : interventions ayant pour but d'améliorer la situation de populations touchées par une crise, en aidant les systèmes de marché essentiels de l'EAH essentiels sur lesquels ces populations s'appuient pour accéder aux biens et aux services liés à l'EAH, et pour les utiliser. Ces interventions ciblent généralement des infrastructures, services et acteurs spécifiques du marché de l'EAH à travers des activités spécifiques (ex. subventions pour les commerçants de produits d'hygiène afin de leur permettre de réparer leur magasin et de relancer leur activité ; formations et donation de matériaux aux exploitants de camions-citernes privés afin d'améliorer leurs procédures internes relatives à la chloration de l'eau, etc.) (GWC Guidance on Market Based Programming).
- **Interventions pour l'hygiène en situation d'urgence** : dans cette étude, il s'agit des interventions visant à améliorer ou à conserver des comportements d'hygiène sains dans les situations d'urgence à travers des activités d'éducation et de promotion de l'hygiène, de communication pour le changement de comportement (CCC), afin de créer un environne-

ment propice à des pratiques hygiéniques (comme les installations de lavage de mains), et de simplifier l'utilisation de produits d'hygiène élémentaires. Bien que le kit de « produits d'hygiène de base » varie selon le contexte, la liste des produits d'hygiène standards inclut généralement des conteneurs pour la collecte et le stockage de l'eau, du savon pour se laver les mains, du savon pour la lessive et des produits d'hygiène menstruelle. Parmi les autres produits peuvent figurer des coupe-ongles, du shampoing, des peignes, des produits d'hygiène bucco-dentaire, des couches pour bébé, des serviettes et des sous-vêtements.

- **Marchés locaux** : dans cette étude, il s'agit des marchés facilement accessibles à la population locale ou aux acteurs des marchés locaux (vendeurs, entreprises). Les marchés locaux peuvent inclure les marchés des pays voisins, notamment dans les zones situées à proximité de frontières. Tant que les chaînes d'approvisionnement restent ouvertes entre les producteurs et les consommateurs, les marchés locaux peuvent vendre des biens et des services produits localement, nationalement ou importés d'autres pays..
- **Marché de l'EAH** : simple système d'échange de biens et de services liés à l'EAH entre deux ou plusieurs acteurs. Un « système de marché de l'EAH » est plus complexe car il s'agit de l'ensemble des acteurs et des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, avec l'assistance ou les services commerciaux, mais aussi avec l'environnement favorable, c'est-à-dire les règles et les normes qui influencent le fonctionnement des marchés EAH. Les systèmes de marchés sont interconnectés lorsqu'ils partagent le même environnement favorable, les mêmes règles et normes, les mêmes services commerciaux et services de soutien, par exemple lorsqu'ils œuvrent au sein d'un même pays ([CaLP](#)).
- **Microfinance** : services financiers adaptés aux besoins des micro-entrepreneurs, des personnes à faibles revenus, ou des personnes systématiquement exclues des services financiers formels, notamment des petits prêts, des petits montants de dépôts, des assurances, des services de paiements ([CaLP](#)). Lorsque la microfinance est utilisée

dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH), elle peut aider des ménages à construire des latrines, à accéder à un filtre à eau ou à raccorder leur maison au réseau d'eau.

- **Modalité** : désigne une forme d'assistance (espèces, coupons, nature, services, ou association de plusieurs formes). Cela peut inclure à la fois une aide directe au niveau des ménages et une assistance fournie au niveau plus large de la communauté (services de santé, infrastructure d'EAH) ([CaLP](#)).
- **Modalité basée sur le marché de l'EAH** : forme d'aide humanitaire utilisant, soutenant ou développant les systèmes de marché de l'EAH avant, pendant ou après une situation d'urgence. Dans cette étude, il existe deux grandes catégories de modalités : le soutien au marché de l'EAH et les TM ayant été conçus pour influencer les résultats en matière d'EAH.
- **Panier de dépenses minimum (MEB, de l'anglais « Minimum expenditure basket »)** : requiert d'identifier et de quantifier les biens et services répondant aux « besoins de base » qui peuvent être monétarisés et qui sont accessibles sur les marchés et services locaux. Les biens et services inclus dans un MEB sont ceux que les ménages bénéficiaires dans un contexte spécifique sont plus à même de prioriser, sur une base permanente ou saisonnière. Un MEB est nécessairement multisectoriel et basé sur le coût moyen des articles composant le panier. Il peut être calculé pour différentes tailles de ménages. Un panier de dépenses minimum de survie (SMEB) est un sous-ensemble du MEB qui requiert d'identifier et de quantifier les biens et les services nécessaires pour qu'un ménage puisse répondre à ses besoins vitaux pour survivre. À l'heure actuelle, il n'existe pas de processus standardisé pour déterminer le seuil de survie et différencier un SMEB d'un MEB ([CaLP](#)).
- **Transfert d'espèces spécifique à l'EAH** : aide en espèces conçue pour être utilisée par les bénéficiaires pour atteindre des objectifs spécifiques à l'EAH. Le terme « transfert d'espèces spécifique à l'EAH » est utilisé spécifiquement pour cette étude, et sa définition s'inspire de celles du [CaLP](#) pour

les termes « transfert d'espèces » et « intervention sectorielle » ([CaLP](#)).

- **Transfert monétaire à usages multiples (TMUM)** : transfert monétaire, régulier ou ponctuel, qui correspond au montant d'argent dont un ménage a besoin pour subvenir en tout ou partie à un ensemble de besoins de base et/ou de relèvement. Tous les TMUM sont, par définition, des transferts monétaires non restrictifs puisqu'ils peuvent être dépensés selon les choix des bénéficiaires ([CaLP](#)).
- **Transferts monétaires (TM)** : ensemble des programmes d'assistance qui prévoient la distribution directe aux bénéficiaires d'un instrument de paiement (argent en espèces ou coupons) sans remboursement. Dans le contexte humanitaire, les bénéficiaires peuvent être des particuliers, des ménages ou des communautés, et non un gouvernement ou d'autres acteurs étatiques. Cela exclut les transferts de fonds d'individu à individu et la microfinance, bien que les institutions de microfinance et de transferts de fonds puissent être utilisées pour les versements ([CaLP](#)).



WASH Cluster
Water Sanitation Hygiene

Données probantes relatives aux transferts monétaires et aux marchés EAH dans les situations d'urgence
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

INTRODUCTION

Depuis des dizaines d'années, les acteurs du secteur humanitaire et du développement travaillent à mettre en place ou à renforcer les systèmes EAH (eau, assainissement et hygiène) et les environnements favorables dans les contextes fragiles et les situations d'urgence. La plupart des systèmes EAH impliquent des échanges de biens et de services liés à l'EAH entre différents acteurs, ce que l'on appelle des « systèmes de marché EAH ». Ces systèmes de marché font le lien entre les usagers des biens et services, les acteurs qui les fournissent (qu'ils soient publics, communautaires ou privés), et les infrastructures, services secondaires et politiques publiques nécessaires pour que les marchés EAH fonctionnent. Néanmoins, bien que les acteurs du secteur du développement collaborent généralement tous ensemble au sein des systèmes de marché EAH, les acteurs humanitaires, eux, ont dans de nombreuses situations d'urgence mis en place des systèmes temporaires et parallèles leur permettant de fournir rapidement les biens et services répondant aux standards humanitaires établis.

Conformément à l'agenda mondial visant une action humanitaire plus locale et plus efficace, les acteurs EAH ont peu à peu compris que les modalités basées sur le marché utilisées depuis de nombreuses années dans le contexte du développement, pouvaient aussi être utilisées dans les interventions humanitaires. Les « modalités basées sur le marché » incluent la distribution d'espèces et de coupons qui permettent aux ménages bénéficiaires d'accéder aux biens et aux services liés à l'EAH dont ils ont besoin, ainsi que le soutien aux marchés EAH, pour que ces biens et ces services soient conformes aux standards humanitaires. Selon le Cluster mondial sur l'EAH (GWC), une intervention basée sur le marché (MBP) implique de tenir compte des marchés à chaque étape du cycle de programmation humanitaire, soit de l'évaluation à la mise en œuvre et au suivi, en passant par la conception du programme, et de choisir la combinaison de modalités basées ou non sur le marché la plus adaptée au contexte.

Bien que, dans l'humanitaire, le secteur EAH ait de plus en plus recours aux modalités basées sur le marché, il existe encore de nombreux obstacles qui

empêchent une mise en œuvre à grande échelle. Souhaitant identifier et comprendre ces obstacles, le groupe de travail technique (TWiG) dédié aux marchés du Cluster mondial sur l'EAH (GWC) a donc lancé cette étude systématique des pratiques et des données probantes existantes sur la MBP dans le secteur EAH.

Portée de l'étude : cette étude a analysé tous les documents disponibles présentant des pratiques de recours à des modalités de soutien au marché ou de transferts monétaires (TM) pour atteindre les objectifs liés à l'EAH et avoir un effet dans les situations d'urgence, ainsi que des documents présentant des données probantes de l'effet de ces modalités sur les résultats en matière d'EAH. Les résultats de cette étude sont présentés dans cinq documents distincts, le présent rapport dressant un résumé desdits documents :

- *Practices in market-based programming in the water subsector* (Pratiques existantes dans les interventions basées sur le marché dans le sous-secteur « eau »)
- *Practices in market-based programming in the sanitation subsector* (Pratiques existantes dans les interventions basées sur le marché dans le sous-secteur « assainissement »)
- *Practices in market-based programming in the hygiene subsector* (Pratiques existantes dans les interventions basées sur le marché dans le sous-secteur « hygiène »)
- *Practices related to the use of multipurpose cash for WASH outcomes* (Pratiques liées au recours aux transferts monétaires à usages multiples pour les objectifs en matière d'EAH)
- *Market-based programming for WASH evidence mapping* (Interventions basées sur le marché pour la cartographie des données probantes concernant l'EAH)

Chacun des rapports ci-dessus aborde un aspect différent de la MBP et s'adresse à un public légèrement différent.

Les quatre rapports sur les pratiques analysent les pratiques du recours à des modalités et à des

approches basées sur le marché dans les trois sous-secteurs *de l'eau, de l'assainissement* et de *l'hygiène*, auxquels s'ajoute un rapport spécifique sur les pratiques de *transferts monétaires à usages multiples* (TMUM) liés à l'EAH.

Ces rapports fournissent des détails concrets sur les approches en matière de MBP (rôle, environnement favorable, risques et limites), qui peuvent notamment être utiles pour la conception, la mise en œuvre et la coordination des modalités basées sur le marché. Les rapports sur les pratiques sont destinés aux praticiens et coordinateurs EAH à tous les niveaux.

Le rapport sur la cartographie des données probantes fait le point sur les données probantes existantes de l'effet de la MBP sur les résultats WASH, et inclut notamment des cartes des données probantes pour chacun des sous-secteurs de WASH.

Ce rapport fournit des informations pouvant être utilisées pour prendre des décisions sur la planification stratégique de l'intervention d'urgence, et financer des recherches pour remédier aux lacunes existantes dans les données. Il est destiné à être lu par des praticiens EAH expérimentés et des gestionnaires de programmes humanitaires à un haut niveau, ainsi que par toute personne impliquée dans la coordination de l'aide humanitaire et les décisions relatives au financement.

Dans le dossier regroupant les PDF, vous pouvez accéder à ces rapports en allant dans le panneau de gauche. En dessous des rapports figure également un dossier séparé contenant toutes les annexes auxquelles les rapports font référence. La liste des annexes figure à la fin du présent document. La bibliographie et les bases de données des documents analysés sont fournies aux [annexes 2](#) et [3](#), tandis que la liste des intervenants ayant été interrogés pour cette étude figure à [l'annexe 13](#).

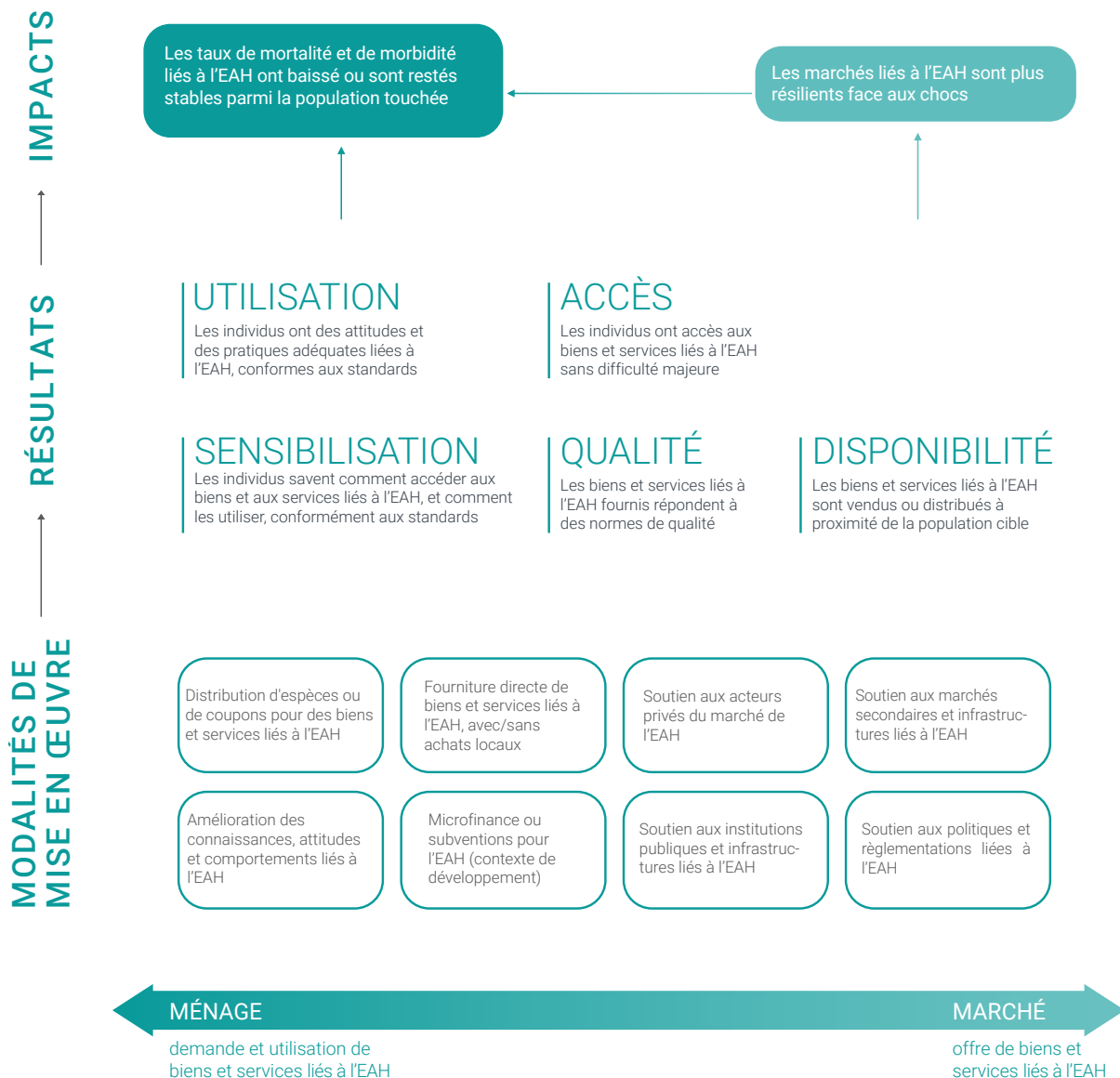
Les documents ayant été analysés dans le cadre de cette étude peuvent être consultés [ici](#). Une partie de ces documents est également disponible dans le [centre de ressources du GWC](#).

CADRE DE CAUSALITÉ RELATIF À LA MBP POUR L'EAH

Un cadre de causalité spécifique à l'EAH a été développé pour cette étude afin de représenter graphiquement la façon dont les modalités basées ou non sur le marché EAH peuvent permettre d'atteindre les objectifs sectoriels et de produire un impact. Les résultats et impacts de l'EAH présentés dans le cadre de causalité et utilisés pour cette étude

se fondent sur la littérature générale existante en matière d'EAH et sur la liste des obstacles à surmonter pour atteindre des objectifs humanitaires dressée dans le document *Basic Needs Assessment Guidance and Toolbox* (Save the Children et Okular Analytics, 2018a, p. 20).

Figure 1. Cadre de causalité pour les interventions d'urgence liées à l'EAH basées sur le marché



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Cette étude a utilisé une approche combinant plusieurs méthodes : une analyse systématique de la littérature, qui a consisté à rassembler et à analyser les pratiques et données probantes documentées concernant la MBP pour l'EAH, laquelle a été complétée par une analyse et des exemples issus d'entretiens menés avec des praticiens de l'EAH et des TM.

Pour l'analyse de la littérature, les documents pertinents concernant la MBP pour l'EAH ont été trouvés en faisant des recherches dans des bases de données en ligne et en obtenant des documents auprès des partenaires du GWC. Pour être inclus dans l'étude, les documents devaient répondre aux critères suivants :

- **Modalités basées sur le marché** : documents abordant une ou plusieurs modalités de TM ou de soutien au marché ;
- **Sous-secteurs de l'EAH** : documents abordant l'un des sous-secteurs suivants : eau (approvisionnement en eau et traitement de l'eau à domicile [TED]), assainissement (confinement et gestion des excréments humains, gestion des déchets solides), hygiène et lutte antivectorielle ;
- **Contexte humanitaire** : documents décrivant des interventions dans des contextes humanitaires (y compris les phases de préparation et de réponse aux situations d'urgence, et les phases de relèvement). Certains documents portant sur le soutien au marché dans les contextes de développement ont été inclus, car ils présentaient des pratiques susceptibles d'être utilisées par les acteurs humanitaires ou d'avoir un effet positif sur la résilience du marché, ou sur la résilience des populations touchées par des catastrophes. Ces documents provenant de contextes de développement ont été utilisés uniquement pour les rapports sur les pratiques, et ont été exclus de la cartographie des données probantes, car leur effet pendant les situations d'urgence n'avait pas été mesuré.

En se basant sur les critères de recherche ci-dessus, 329 documents ont été sélectionnés puis soumis

à un premier tri, qui a permis d'identifier 200 documents pertinents, notamment des études de marché, des études de cas, des recherches, des rapports de suivi, des directives, etc. À partir de ces documents, 256 exemples de modalités basées sur le marché utilisées pour l'EAH ont été identifiés et analysés ; ces exemples forment la base de connaissances utilisée pour les quatre *rapports sur les pratiques* (eau, assainissement, hygiène et TMUM). Dans ces rapports, chaque type de modalité basée sur le marché est résumé dans un tableau présentant le rôle spécifique, les facteurs favorables, les risques et les limites de cette modalité, et fournissant des exemples de pratiques actuelles.

Un deuxième tri a ensuite permis d'identifier un sous-ensemble de 51 documents dans lesquels les effets de la MBP sur les résultats de l'EAH avaient été mesurés. Ces documents ont été considérés comme des « données probantes » et ont été utilisés pour le rapport sur les données probantes. Ces données probantes ont été classées dans deux grandes catégories : rigoureuses (généralement des essais contrôlés randomisés) et non rigoureuses (études quantitatives basées sur une méthode d'échantillonnage non rigoureuse, études qualitatives, rapports sur les enseignements tirés et rapports de terrain). Outre la documentation sur les pratiques actuelles, 41 entretiens avec des intervenants clés ont été réalisés afin d'approfondir l'analyse et de recueillir d'autres exemples venant du terrain, notamment des pratiques n'ayant pas été documentées publiquement. Ces entretiens ont également été l'occasion de recueillir des informations sur la MBP pour des pratiques EAH ayant été mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé pendant la réalisation de cette étude.

Concernant l'analyse des données probantes, pour chacun des sous-secteurs de l'EAH, on a évalué la force de la preuve pour l'effet des groupes de modalités de « soutien au marché » et « TM » sur les résultats (disponibilité, accès, qualité, sensibilisation, utilisation) en calculant une note de « force

de la preuve ». Cette note tient compte du nombre de données probantes disponibles pour chaque groupe, du nombre de données probantes rigoureuses, et de la cohérence de l'effet sur le groupe de données probantes. Cette méthodologie est présentée à l'[annexe 8](#). Suite à cette analyse, cinq cartes de

données probantes ont été générées et analysées, et portent sur l'approvisionnement en eau, le TED, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'une carte des données probantes spécifiques aux TMUM et à tous les sous-secteurs de l'EAH..

CONCLUSIONS SUR LA MBP POUR LES PRATIQUES EAH

Cette section présente les conclusions tirées des rapports sur les pratiques, en résumant les avantages spécifiques, le rôle, les facteurs favorables ainsi que les risques et les limites ayant été identifiés pour les différentes modalités de MBP analysées pour ces rapports sur les pratiques.

Avantages de l'utilisation de la MBP pour l'EAH dans les contextes humanitaires

Dans les pratiques analysées, différentes approches de MBP ont été utilisées pour favoriser une résilience à long terme des marchés de l'EAH, éviter de perturber les marchés de l'EAH locaux, augmenter la disponibilité des biens et services liés à l'EAH dans les situations d'urgence, améliorer l'efficacité et la qualité de l'action humanitaire, améliorer la résilience de l'infrastructure d'approvisionnement en eau, améliorer la capacité des acteurs locaux à vendre ou distribuer des biens et services liés à l'EAH conformes aux standards humanitaires, et produire des effets positifs durables sur les systèmes EAH. Comme souvent mentionné dans les rapports d'évaluation et de suivi, les TM sont généralement la forme d'aide que les bénéficiaires préfèrent. Il a également été observé que certaines modalités de MBP (comme les coupons) peuvent être plus avantageuses que la distribution de produits en nature pour améliorer les pratiques des bénéficiaires liées à l'EAH, notamment pour les encourager à acheter à utiliser des produits de TED et des moustiquaires.

Rôle des modalités de soutien au marché et de TM pour l'élaboration d'activités liées à l'EAH de qualité pendant les situations d'urgence

Rôle du soutien au marché de l'EAH

Dans la plupart des situations, le secteur privé est un acteur important de l'approvisionnement en eau et en produits d'hygiène ; il est donc possible d'y faire appel et de le soutenir pendant les phases de préparation et de riposte aux situations d'urgence. Le secteur privé de l'assainissement est généralement moins développé et nécessite un soutien à long terme avant qu'il soit possible d'y recourir pendant des situations d'urgence. Ce soutien peut prendre la forme de création d'entreprises, d'activités marketing, de distribution d'espèces et de matériel aux acteurs du marché, de formations, de restructuration du secteur et de renforcement du cadre légal.

Le soutien aux systèmes communautaires, à travers des organisations comme les comités de l'eau, les associations d'usagers de l'eau, les comités villageois, peut être intéressant dans les sous-secteurs de l'eau et de l'hygiène, notamment dans les zones rurales et les zones d'installation informelles en milieu urbain, où la présence des acteurs privés et publics est limitée. Le soutien peut consister à payer les acteurs communautaires pour l'utilisation de leurs services, à organiser des formations, à fournir une aide financière, à accorder des subventions pour le carburant et à donner du matériel. Il a été observé que la participation des acteurs communautaires est en revanche limitée concernant l'assainissement dans les situations d'urgence.

Le soutien aux institutions publiques comme les entreprises de services publics liés à l'eau et à l'assainissement est approprié dans les zones urbaines ou dans les situations où les infrastructures d'assainissement et d'eau répondent à des normes éle-

vées. Ce soutien peut prendre la forme de paiements versés aux institutions publiques pour couvrir les frais d'exploitation, de subventions en espèces, de donations de matériel, de réparation directe des infrastructures d'EAH gérées par les institutions publiques, et de formations aux problèmes techniques ou à la gestion des risques de catastrophe. Dans les autres contextes, le soutien doit se concentrer sur l'amélioration du suivi et du rôle réglementaire des autorités locales liées à l'EAH.

Le soutien aux politiques d'EAH et le soutien aux cadres réglementaires relatifs à l'EAH sont des interventions de long terme pouvant avoir un effet positif sur la couverture en infrastructures d'eau et d'assainissement et la résilience de celles-ci face aux catastrophes. Cela peut faciliter l'approvisionnement en eau et la fourniture de services d'assainissement par la communauté, les acteurs publics et privés pendant en situation d'urgence.

Le marketing social est un moyen important d'améliorer l'adoption de produits d'assainissement et de TED dans les situations d'urgence prolongée ou les phases de préparation, car il permet de surmonter en même temps les obstacles du côté de l'offre et de la demande. Pour le TED, le marketing social est souvent associé à des coupons afin de stimuler la demande.

La microfinance peut être utilisée dans les situations d'urgence prolongée ou les situations stables comme mesure de renforcement de la résilience, afin d'encourager les ménages pauvres à investir dans leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

Les programmes de formation, le recours à la main-d'œuvre locale et les programmes « argent contre travail » pour les travailleurs qualifiés peuvent être utilisés pour soutenir les marchés du travail liés à l'EAH pendant les phases de préparation et de riposte.

Les procédures d'approvisionnement tenant compte du marché dans le secteur de l'EAH d'urgence peuvent éviter de nuire aux marchés locaux, soutenir l'économie locale et améliorer la disponibilité locale des biens et services liés à l'EAH.

Rôle des TM

Les coupons spécifiques à l'EAH sont souvent utilisés pour l'approvisionnement en eau, les produits de TED et d'hygiène, car ils permettent de répondre directement aux objectifs du projet et de cibler les ménages les plus pauvres. Les coupons permettent aux organisations d'aide de surveiller la qualité et la quantité, tout en offrant aux usagers une certaine flexibilité dans leur choix de type de produit, de date d'achat et de vendeur. Pour l'assainissement, les coupons peuvent aussi être utilisés pour offrir aux ménages un accès à des matériaux de construction de latrines, à de la main-d'œuvre ou à des services de vidange.

Les coupons multisectoriels, c'est-à-dire conçus pour réaliser les objectifs de plusieurs secteurs, sont rarement utilisés pour obtenir des résultats en matière d'EAH. Quelques pratiques ont été analysées dans cette étude, dans lesquelles des produits d'hygiène ou de TED avaient été inclus dans des coupons multisectoriels (ex. coupons pouvant aussi être utilisés pour avoir accès à d'autres biens comme des denrées alimentaires, du matériel pour les abris, des vêtements, etc.). Mais concernant l'assainissement, aucun exemple n'a été trouvé dans cette analyse des pratiques, et les coupons multisectoriels ne semblent pas adaptés pour obtenir des résultats en matière d'assainissement.

Le transfert d'espèces spécifique à l'EAH est souvent utilisé pour améliorer l'assainissement. Il prend la forme d'un transfert d'espèces conditionnel afin de soutenir les ménages dans leurs dépenses en matériaux de construction de latrines ou en main-d'œuvre (connus sous le nom de versements ou « paiement par tranche »). Toutefois, il faut du temps pour mettre en place cette approche qui est plus adaptée pour les phases de relèvement ou les crises prolongées, plutôt que pour les ripostes à des urgences immédiates. Pour l'eau, il est possible d'utiliser des espèces en complément des TMUM dans les zones où l'accès à l'eau est compliqué et où les coûts sont plus élevés que les estimations calculées pour le panier minimum de dépenses (MEB), mais cette pratique reste rare. Pour l'hygiène, les transferts d'espèces conçus spécifiquement pour les produits d'hygiène

sont rarement utilisés comme une modalité, bien que le coût des produits d'hygiène soit souvent intégré dans les TMUM (voir ci-dessous).

Les **TMUM** peuvent jouer un rôle important pour aider les ménages à répondre à leurs besoins en matière d'EAH, notamment pour les frais liés à l'eau réguliers et prévisibles, dans la mesure où le principal obstacle à l'accès est d'ordre financier et que les ménages disposent de suffisamment de connaissances, et ont des attitudes et des pratiques adaptées en matière d'EAH. Les TMUM peuvent être utilisés par les ménages pour acheter de l'eau en dehors de la maison (points d'eau, vendeurs, camion-citerne), se procurer des produits d'hygiène sur le marché local ou, plus rarement, pour payer les frais de vidange. Pour les foyers étant raccordés à un réseau de distribution d'eau et à un réseau d'égout, les TMUM peuvent être utilisés pour payer les factures. Les TMUM sont moins adaptés pour payer des frais ponctuels (et relativement élevés) comme la construction de latrines ou l'amélioration de l'infrastructure d'approvisionnement en eau.

Facteurs ou environnements favorables à la mise en œuvre de modalités basées sur le marché de l'EAH

Avant de soutenir les marchés de l'EAH, des études préliminaires doivent être réalisées sous forme d'évaluations des principaux marchés de l'EAH, d'analyse des besoins de base, et d'études visant à comprendre le profil économique des ménages et les modèles de consommation liée à l'EAH et à d'autres secteurs. Les besoins en matière d'EAH des populations touchées doivent être envisagés à la lumière des autres besoins de base et de leurs priorités financières actuelles.

Deux aspects favorisent fortement le recours aux TM pour l'EAH : l'existence de marchés fonctionnels, et le fait que les ménages touchés achetaient habituellement des produits et services liés à l'EAH de qualité avant la crise.

Beaucoup de modalités de soutien au marché (notamment le marketing social, l'amélioration du marché du travail lié à l'EAH et le soutien aux politiques relatives à l'EAH) sont plus appropriées et faisables lorsque le contexte est stable et que la durée du projet est relativement longue (plus de 3 ans).

Les modalités de la MBP nécessitent souvent que les équipes de projet EAH disposent de compétences spécifiques (en communication, marketing ou finance), et que soient créés des partenariats avec les acteurs orientés sur le développement (comme les institutions de microfinance).

Dans la plupart des situations, il est préférable de combiner le soutien au marché de l'EAH et les TM avec des approches améliorant ou préservant des comportements liés à l'EAH sains.

Comme de nombreuses dépenses liées à l'EAH sont de faible valeur (savon ou eau), irrégulières (vidange), ou nécessitent un investissement ponctuel de la part des ménages (construction de latrines), il ne sera probablement pas très économique de mettre en place un mécanisme de distribution des TM spécifiquement pour l'EAH. Il est donc plutôt recommandé de mettre en place un mécanisme de distribution conjoint (ex. pour les TMUM couvrant les besoins de base) ou de se greffer sur un mécanisme de distribution de TM existant.

Pour les frais liés à l'EAH qui sont relativement élevés, comme ceux pour la construction de latrines ou les camions-citernes, les organismes d'aide peuvent recourir à la conditionnalité et au fléchage (ex. communiquer aux bénéficiaires que l'argent est destiné à être dépensé pour en matière d'EAH) afin d'accroître la probabilité que l'argent contribue aux résultats de l'EAH.

Les transferts d'espèces et/ou les coupons multisectoriels doivent uniquement être utilisés pour l'EAH lorsque les autres besoins de base sont également couverts.

Enfin, le fait d'accorder la préférence aux achats locaux peut nécessiter une certaine flexibilité dans les règles d'achat de la part des organisations d'aide et des donateurs, notamment dans les situations où le soutien aux marchés locaux est un objectif du programme, mais où les achats locaux ne sont pas forcément les plus économiques ni l'option la plus rapide.

Risques et limites du recours aux modalités basées sur le marché dans les situations d'urgence

Il existe encore un manque de préparation dans la conception et la mise en œuvre des interventions de soutien au marché pour l'EAH dans les situations d'urgence, et ce n'est que récemment que des standards tenant compte du marché ont été adoptés par les acteurs de l'EAH.

Pour l'eau, dans les situations où le marché de l'eau est dérégulé et où les gens n'ont pas de comportements sûrs vis-à-vis de l'eau, le soutien au marché et les transferts monétaires doivent être combinés avec une aide directe, un contrôle de la qualité de l'eau et de la communication sur le changement de comportement pour une utilisation sûre de l'eau. Le cas échéant, il existe un risque de ne pas pouvoir fournir de l'eau conformément aux standards humanitaires. Dans de telles situations, les coupons peuvent permettre de mieux contrôler la qualité que les transferts d'espèces.

Contrairement au marché de l'eau, le marché privé de l'assainissement dans les pays à faible revenu (PFR) ou à revenu intermédiaire (PRITI) est généralement peu développé, et doit être renforcé avant de pouvoir être exploité pour une situation d'urgence. Les politiques visant à développer le marché privé de l'assainissement dans les PFR et PRITI n'ont pas encore démontré leur capacité à augmenter l'engagement et la qualité des biens et services fournis par le secteur privé. Pour mieux comprendre comment

soutenir le marché privé de l'assainissement dans les PFR et PRITI, il est nécessaire de poursuivre les recherches, de développer des politiques publiques et de mener des approches pilotes.

Tout comme pour la prestation de service directe, un soutien au marché de l'EAH et une activité impliquant des TM ne se traduisent pas toujours par une utilisation des infrastructures ou des produits liés à l'EAH par les foyers à court ou à moyen terme ; un suivi de près est donc recommandé. Les microcrédits pour la construction de latrines, par exemple, n'aboutissent pas toujours à des latrines entièrement terminées utilisées par les membres d'un ménage. De même, les kits d'hygiène distribués grâce aux coupons peuvent être revendus ou mal utilisés (comme c'est le cas avec les kits d'hygiène en nature).

Sans un suivi de près, les TM destinés à l'assainissement exposent également au risque que les latrines construites soient de mauvaise facture, construites dans un endroit dangereux pour la santé publique ou compliquées à vidanger.

Il semble que les modalités de soutien au marché, comme le marketing social, soient peu à même de produire des résultats dans les situations de fragilité (pauvreté extrême, insécurité alimentaire et environnements dangereux).

Enfin, le fait de favoriser les achats locaux pour l'EAH présente également des limites importantes, car cela va à l'encontre des principes de la libre concurrence avec les autres grands marchés. Par ailleurs, cela peut prendre plus de temps, se révéler plus cher que d'acheter sur les grands marchés non locaux, et expose au risque d'acheter du matériel ou des services de faible qualité. Si les achats locaux ne sont pas basés sur une évaluation du marché, ils risquent de perturber le fonctionnement du marché et de rendre l'offre insuffisante, ou encore de faire monter les prix pour les clients particuliers habituels.

CONCLUSIONS RELATIVES AUX DONNÉES PROBANTES SUR LA MBP POUR L'EAH

L'étude a montré que la pertinence globale des données sur la MBP pour l'EAH dans les situations d'urgence était faible, la force de la preuve variant selon les modalités (soutien au marché, TM), les sous-secteurs (eau, assainissement et hygiène) et les résultats (disponibilité, accès, qualité, sensibilisation, utilisation et santé publique liée à l'EAH). L'impact de la MBP sur la résilience du marché de l'EAH a été exclu de la carte des données probantes, car la force de la preuve a été considérée comme négligeable.

Les sections ci-dessous présentent les *données probantes émergentes* identifiées pendant l'étude et les *lacunes trouvées dans les données probantes*.

Données probantes émergentes


Bien que la force de la preuve soit souvent trop faible pour tirer de solides conclusions, quelques données probantes émergentes relatives à l'effet de la MBP sur les résultats en matière d'EAH dans les situations d'urgence ont été identifiées. Celles-ci sont résumées dans le tableau 1, dans lequel le symbole « + » indique l'existence de données probantes émergentes sur un effet positif. Ont également été trouvées des données probantes sur un effet neutre ou négatif, mais comme la force de la preuve était d'un niveau négligeable, cela n'a pas été représenté dans le tableau. Les conclusions les plus intéressantes obtenues à partir des données probantes sont présentées en-dessous du tableau.

Tableau 1. Données probantes émergentes sur les effets positifs de la MBP sur les résultats en matière d'EAH dans les situations d'urgence

MODALITÉ	SOUS-SECTEUR	RÉSULTATS				
		DISPONIBILITÉ	ACCÈS	QUALITÉ	UTILISATION	SANTÉ
Modalités des TM	Eau		+(c)			
	Assainissement		+(c)	+(e)		
	Hygiène	+(a)	+(c)			
Modalités de soutien au marché	Eau	+(b)	+(d)			
	Assainissement					
	Hygiène	+(a)	+(d)	+(a)		

Légende

+(x) Données probantes émergentes concernant un effet positif (voir exemple « X » ci-dessous)

 Pas assez de données probantes pour tirer des conclusions

Principales conclusions tirées de l'analyse des données probantes

- a Le recours à des modalités de TM comme les coupons, ou à des modalités de soutien au marché comme le marketing social pour l'hygiène pendant les situations d'urgence ou les contextes fragiles, a, dans certains cas, démontré sa capacité à améliorer les indicateurs de disponibilité des produits d'hygiène, comme la satisfaction et le profit des vendeurs, ainsi que les indicateurs de qualité des produits d'hygiène auxquels les bénéficiaires ont accès.
- b Les modalités de soutien au marché, comme le soutien aux acteurs publics ou privés du marché de l'eau pendant les phases de préparation ou de réponse à une situation d'urgence, ont démontré un effet positif sur les indicateurs de disponibilité de l'eau, en permettant un renforcement des capacités des acteurs du marché local de l'eau et des infrastructures, comme les kiosques à eau et les compagnies des eaux.
- c Les TM ont démontré un effet positif sur l'accès financier à la plupart des produits et services EAH ; les bénéficiaires ayant bien eu accès à de l'eau, des latrines, et des produits d'hygiène pendant des situations d'urgence grâce à des espèces ou à des coupons.
- d Le soutien aux acteurs du marché, comme les compagnies des eaux ou les vendeurs de produits d'hygiène a, dans certains cas, amélioré l'accès physique à l'EAH en améliorant la disponibilité de l'eau et des produits d'hygiène à proximité des bénéficiaires pendant et après les situations d'urgence.
- e Certaines modalités des TM ont eu un effet positif sur les indicateurs de qualité de l'assainissement, comme les coupons ou les paiements conditionnels (par tranches) pour la construction de latrines dans la phase de relèvement, et les coupons pour les services de vidange des latrines.

Lacunes dans les pratiques et les données probantes

Malgré les données probantes émergentes, les cartes des données probantes élaborées pour chacun des sous-secteurs de l'EAH ont mis en lumière des lacunes considérables dans la base de données, en raison de l'absence de MBP pour les pratiques liées à l'EAH et de mesure des effets de ces interventions. Les principales lacunes dans les pratiques et les données, ainsi que les recommandations visant à combler ces lacunes, sont résumées dans le tableau 2.

Tableau 2. Principales lacunes des données probantes liées à la MBP pour l'EAH dans les situations d'urgence

LACUNE	COMMENTAIRES
Niveau relativement faible de préparation des équipes d'EAH à la mise en œuvre des modalités basées sur le marché dans les situations d'urgence	<i>Les organisations sont parfois « prêtes à distribuer de l'argent », mais cela ne s'applique pas toujours aux équipes d'EAH ou aux modalités de soutien au marché.</i>
Manque d'expérience et de pratique dans le soutien aux marchés de l'EAH dans la phase de préparation	<i>Peu d'interventions visant à soutenir les grands marchés de l'EAH dans la phase de préparation ont été identifiées. Pour les interventions passées en revue, l'effet des modalités basées sur le marché sur les résultats en matière d'EAH pendant les situations d'urgence n'a pas été mesuré de façon adéquate.</i>
Pas assez de pratiques ni de preuves de l'effet des modalités basées sur le marché sur l'EAH pendant les trois premiers mois suivant le déclenchement d'une crise soudaine	<i>Bien qu'un nombre important d'interventions d'urgence liées à l'EAH qui incluaient des modalités basées sur le marché aient été passées en revue, seules quelques-unes ont été mises en œuvre pendant la première phase d'une intervention d'urgence rapide.</i>
Manque de données probantes sur le fait que les modalités basées sur le marché sont plus économiques et efficaces qu'une prestation de service directe pour le secteur EAH	<i>Bien que la rentabilité et l'efficacité des TM aient été démontrées pour les autres secteurs, cela n'a pas encore été le cas pour le secteur EAH.</i>
Pas assez de pratiques ni de preuves de l'effet des activités complémentaires à l'EAH (ex. intégration des TM, soutien au marché, et modalités non basées sur le marché)	<i>Un grand nombre des interventions passées en revue qui incluaient des modalités basées sur le marché de l'EAH incluaient également d'autres modalités non spécifiques à l'EAH, comme la communication sur le changement de comportement et la prestation de service directe. Néanmoins, dans de nombreux cas, cela n'était pas basé sur une analyse systématique des obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs en matière d'EAH, et cela n'était pas bien coordonné. Lorsque ces combinaisons de modalités avaient un effet positif sur les résultats en matière d'EAH, il n'était pas possible de savoir quelle modalité avait eu le plus d'effet en raison d'une conception du suivi peu rigoureuse. Aucune pratique de mise en place d'activités complémentaires entre les agences n'a été identifiée (une agence fournit des TM, une autre met en place un soutien au marché, une autre fait la promotion de l'hygiène, etc.), alors qu'un partage des responsabilités pourrait se révéler très adapté dans de nombreuses situations.</i>

LACUNE	COMMENTAIRES
<p>Cadres de suivi pour les interventions MBP incluant rarement des mesures adéquates de l'effet des modalités de soutien au marché et des TM sur les résultats liés à la qualité et à l'utilisation de l'EAH.</p>	<p><i>En général, les interventions de soutien au marché ou de TM ont bien mesuré les indicateurs liés à l'accès à l'EAH (achat d'eau, construction de latrines, rachat de coupons d'hygiène, etc.), mais peu ont effectué un réel suivi de la qualité des biens et services liés à l'EAH auxquels ont eu accès les bénéficiaires et la façon dont ils les ont utilisés.</i></p>
<p>Très peu d'exemples de mesure de l'effet des modalités de soutien au marché et des TM sur l'impact de l'EAH (santé et résilience du marché)</p>	<p><i>Parmi les interventions passées en revue, quelques-unes utilisaient des modalités basées sur le marché et ont mesuré l'impact sur la santé liée à l'EAH. Cependant, il n'a été identifié aucune intervention de MBP pour laquelle l'impact sur la résilience du marché ait été mesuré avec rigueur. Il n'existe pas de définition établie ni d'indicateurs pour la résilience du marché de l'EAH.</i></p>
<p>Très peu d'exemples documentés d'utilisation de MBP coordonnée entre les secteurs pendant les phases d'évaluation et d'analyse de la riposte.</p>	<p><i>La MBP constitue une occasion d'avoir une approche coordonnée entre les secteurs afin de répondre aux priorités et aux besoins de base des populations affectées, permettant ainsi d'identifier les modalités de réponse les plus adaptées pour chaque secteur et des processus de ciblage communs. Dans cette étude, seul un exemple de ce genre de processus coordonné au niveau de l'intervention pendant l'évaluation et l'analyse de la riposte a été identifié.</i></p>

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude a constaté que les acteurs humanitaires du secteur EAH sont de plus en plus « sensibles au marché » et, lorsque cela est approprié, fournissent un soutien aux marchés de l'EAH ou utilisent des espèces et des coupons pour distribuer une aide en matière d'EAH passant par les marchés locaux. C'est en particulier dans les sous-secteurs de l'eau et de l'hygiène qu'il existe de nombreuses expériences de soutien aux marchés et d'utilisation de coupons et de TMUM dans les interventions liées à l'EAH. Dans le secteur de l'assainissement en revanche, les marchés ont tendance à être moins dynamiques et à nécessiter un soutien à plus long terme, même si les espèces et les coupons ont été utilisés avec succès pour la construction de latrines dans des situations de relèvement rapide ou d'urgence prolongée. Bien qu'il existe encore de nombreuses lacunes dans les pratiques, car la tendance générale est à la répétition de types d'activités similaires, il existe des possibilités d'innover et de lancer des approches pilotes en MBP pour l'EAH, et cela doit être encouragé.

Concernant le lien entre les activités humanitaires et celles de développement, cette étude a également constaté la nécessité de mettre en œuvre, dans les contextes fragiles et sujets aux catastrophes, des modalités basées sur le marché de long terme pour l'EAH, alors qu'elles étaient jusqu'à présent généralement considérées comme des approches du secteur du développement. Le fait de recourir à des approches de long terme peut aider à renforcer

la résilience des communautés et des acteurs du marché face aux catastrophes, et donc soutenir la fourniture de biens et services liés à l'EAH au cas où des situations d'urgence surviennent de nouveau. Malgré la diversité des pratiques identifiées dans cette étude, il existe un manque de données probantes sur la mesure de l'effet de la MBP sur les résultats et l'impact en matière d'EAH. Certains modèles émergents donnent des résultats positifs, mais globalement, la force des données probantes relatives à la MBP pour l'EAH dans les situations d'urgence est faible. Il faudrait mener d'autres recherches pour mieux évaluer l'effet et la valeur ajoutée de la MBP, en mettant notamment l'accent sur la phase de préparation, *les ripostes rapides à des situations d'urgence soudaines et les approches complémentaires*, pour lesquelles le soutien au marché et les TM sont associés à d'autres formes d'aide, comme le soutien technique direct et la communication pour le changement de comportement.

Les résultats préliminaires de l'étude ont été examinés dans le cadre d'un atelier de validation organisé en juillet 2020 réunissant les membres du TWiG dédié aux marchés du GWC. Au vu des lacunes identifiées dans l'étude dans les pratiques et les données probantes, il est recommandé au GWC, à ses partenaires, et au secteur EAH en général, de mettre en œuvre les actions ci-dessous pour remédier à ces lacunes

Recommandation 1 :

Produire de nouvelles connaissances basées sur des données probantes

Lancer de grandes initiatives de recherche opérationnelle afin de produire des données plus probantes sur la MBP pour l'EAH, en mettant l'accent sur la compréhension des bonnes conditions préalables à la mise en œuvre d'une MBP, y compris des TM, qui permettraient de maximiser les résultats en matière d'EAH dans les situations humanitaires.

Domaines de recherche prioritaires, d'après les données probantes émergentes et les lacunes observées:

- Quelle est la valeur ajoutée des interventions d'urgence liées à l'EAH recourant aux modalités basées sur le marché par rapport aux interventions recourant uniquement à des prestations de service directes ?
- Dans quelle mesure les efforts de préparation influencent la faisabilité des modalités basées sur le marché au cours des trois premiers mois suivant la riposte à une situation d'urgence soudaine et, si des modalités basées sur le marché sont utilisées, comment ces activités de préparation contribuent-elles à la réalisation d'objectifs humanitaires en matière d'EAH ?
- Pour les objectifs humanitaires en matière d'EAH, quelle est la valeur ajoutée apportée par le fait de combiner des TMUM et des modalités spécifiques à l'EAH (comme de la communication pour le changement de comportement en matière d'hygiène ou le soutien au marché de l'EAH), par rapport aux interventions utilisant uniquement des TMUM ?
- Quels sont les moyens les plus efficaces pour jouer un rôle sur les marchés avant, pendant et après les situations d'urgence afin de garantir un lien adéquat entre les interventions humanitaires et les approches de développement à long terme ?

Mettre en place un mécanisme pour recueillir et catégoriser de manière systématique les nouvelles connaissances sur la MBP pour l'EAH, et pour les diffuser auprès de la communauté EAH.

Recommandation 2 :

Renforcer les capacités en matière de MBP dans le secteur de l'EAH

Développer les capacités des partenaires du GWC pour que soit effectué un suivi systématique des indicateurs de résultat en matière d'EAH en cas de mise en œuvre de modalités de MBP, notamment en cas de recours à des modalités de TM multisectorielles, comme les TMUM, afin de produire de nouvelles données probantes.

Intensifier durablement la formation du GWC sur en matière de MBP pour l'EAH dans les situations d'urgence, en incluant une formation aux initiatives portant sur le renforcement des capacités prioritaires, notamment l'organisation de formations de formateurs et la création de partenariats avec les établissements universitaires.

Recommandation 3 :

Soutenir l'inclusion d'approches sensibles au marché dans les réponses opérationnelles liées à l'EAH

Intensifier la mise en œuvre d'activités de préparation à la MBP pour l'EAH aux niveaux institutionnels et programmatiques dans les pays prioritaires du GWC.

Envisager de façon systématique le recours aux activités complémentaires, notamment les modalités de réponse basées ou non sur le marché, dans le secteur EAH et entre les secteurs, à toutes les phases du cycle de programmation humanitaire, en entrant en contact avec la coordination inter-agences et les groupes de travail sur les espèces.

S'assurer que les processus d'analyse de situation de la MBP et d'analyse des interventions sont bien documentés par les clusters et les partenaires, notamment l'analyse du caractère adéquat et de la faisabilité des TMUM et des autres modalités de TM.



WASH Cluster
Water Sanitation Hygiene

Données probantes relatives aux transferts monétaires et aux marchés EAH dans les situations d'urgence
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS



WASH Cluster
Water Sanitation Hygiene

Données probantes relatives aux transferts monétaires et aux marchés EAH dans les situations d'urgence
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS

LISTE DES ANNEXES

- [Annexe 1. Rapport initial et problématiques de recherche](#)
- [Annexe 2. Bibliographie](#)
- [Annexe 3. Database of reviewed documents](#)
- [Annexe 4. Documents used for evidence maps](#)
- [Annexe 5. Causal frameworks](#)
- [Annexe 6. Emergency WASH outcomes](#)
- [Annexe 7. Emergency water outcomes](#)
- [Annexe 8. Methodology](#)
- [Annexe 9. Data categorisation](#)
- [Annexe 10. Additional description and analysis](#)
- [Annexe 11. Inclusion of water in MEB](#)
- [Annexe 12. MBP for solid waste management](#)
- [Annexe 13. List of KII](#)



Équipe de plaidoyer et de soutien du cluster

Cluster mondial sur l'EAH

UNICEF
4 route des Morillons
CH-1211 Genève, Suisse
<https://washcluster.net>

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser
au bureau d'assistance du GWC :

globalwashcluster@gmail.com

